



Dijon, le 16 mars 2021

**Direction
territoriale
Centre-Bourgogne**

**Service
développement de
la voie d'eau**

Affaire suivie par : Céline MALET
Courriel : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr

Compte rendu de la CLU du 9 mars 2021

Participants externes :

Ackerman Anne	ANPEI
Aguir Lydia	Région BFC
Bairstow James	European Waterways
Bostin Mark	CTF
Collins Roger	Agir pour le Fluvial
Cossiaux Bruno	CNBA
Carignant Alfred	Les Canalous
Depond Madeleine	ANPEI bassin Centre
Durville Frédéric	SMET
Fouquier Andy	E2F
Gaërel Fabrice	Comité Olympique
Gardner-Roberts Mike	France Fluvial
Gumrell Rebecca	DBA
Hyman R.	DBA
Le Start Erwan	Locaboat
Marsland Bob	DBA
Ourseau Dominique	L'entente des canaux
Petelet Hervé	Port de Roanne
Rollin Dominique	CNOSF
Rottiers Pascal	E2F

VNF :

Balland Jean-Dominique	UTI Saône et Loire/Seille
Bernes-Cabanne Christelle	SEMEH
Chardonnal Antoine	SDVE
Chevalier Vincent	UTI Nivernais-Yonne
Clariond Alexis	SDVE
Malet Céline	SDVE
Nathalie Vincent	UTI Bourgogne
Perrot Deborah	UTI Val de Loire
Seguin Yannick	UTI Loire Seine
Wicker Frédéric	DUTI

l) Point d'actualité

1) Point sur la situation hydraulique en début de saison

Cf diaporama

La majeure partie du réseau Centre-Bourgogne est en chômage.

Les réserves sont remplies à 85% pour le canal de Briare, 94% pour le canal de Bourgogne et à 96% pour le canal du Centre. A noter, que le réservoir de Chazilly est vide (ce qui représente environ 6% des réserves du Canal de Bourgogne). Dans les semaines à venir, la vanne de fond de Chazilly sera fermée afin d'entamer le remplissage conformément au protocole validé. Celui-ci se fera progressivement au gré de la pluviométrie et des paliers règlementaires.

Le débit des cours d'eau est plutôt bon. Il faut néanmoins rester prudent car il a très peu plu ces dernières semaines. Le niveau des cours d'eau est une donnée à analyser au fur et à mesure de la saison.

2) Fréquentation 2020

Une comparaison de la fréquentation entre 2019 et 2020 est réalisée à la fois de façon annuelle et durant la haute saison (juillet, août, septembre) lorsque la navigation était ouverte. Sur la plupart du réseau, la tendance est à la baisse. Conséquence entre autre de la crise sanitaire, elle l'est aussi par la sécheresse et le développement important de plantes invasives sur certaines parties du réseau. Toutefois, les chiffres restent à analyser avec prudence car 2019 fut marquée également par une sécheresse et des fermetures anticipées de certains canaux.

M. Carignant souligne la nécessité d'intégrer l'impact important des plantes invasives dans les analyses de trafic.

M. Oursseau évoque l'état d'esprit des plaisanciers qui craignaient une nouvelle fermeture du réseau (malgré la communication faite par VNF) et par conséquent n'ont pas entrepris de longs voyages.

Si les niveaux d'eau baissent, de façon drastique, les CLU « exceptionnelles » seront réactivées (VNF).

Anne Ackerman propose que les bulletins hydrologiques puissent éventuellement être publiés plus régulièrement. Publiés lors des épisodes de sécheresse tous les 15 jours, une proposition sera étudiée par VNF.

3) Avis à la batellerie N°1

Cf diaporama

Toutes les informations sont disponibles via le lien ci-contre :

<https://www.vnf.fr/vnf/publicationss/avis-a-la-batellerie-n1-2021-recapitulatif-annuel-vnf-centre-bourgogne/>

M. Cossiaux note qu'il manque une information « de tolérance » concernant les bateaux aux dimensions légèrement supérieures à 38.5m comme cela semble être indiqué dans d'autres avis à la batellerie n°1. Ce point sera étudié par la DTCB en cohérence avec les autres directions.

4) Les mesures prises par le Conseil d'Administration -2021- en réponse à la crise sanitaire

M. Bostin demande si la date limite de déclaration de flotte ne peut pas être reportée à fin juin car certains professionnels n'ont pas de visibilité sur leurs réservations. Il questionne aussi VNF sur le besoin d'une vignette si le bateau doit naviguer une ou deux journées pour se rendre sur un chantier.

Suite au CA du 10 mars 2021, il est acté un report de la date limite de déclaration de flotte au 30 juin 2021. Le Directeur Général de VNF est autorisé à repousser à nouveau cette date « si l'évolution de la situation sanitaire l'exige ».

Attention : La réduction des redevances pour 2021 quant à elle sera de 50% sur l'année (pas de calcul au trimestre comme l'année passée).

II) Plan de relance et focus chantiers

1) Présentation et Programmation Cf diaporama

Sur le périmètre de la DTCB le plan de relance représente 26.2 M€. Les opérations doivent être réalisées entre 2021 et juin 2023.

En réponse à M. Gardner-Roberts, il est précisé que le plan de relance permet d'accélérer un nombre important d'opérations dans le délai imparti par le plan de relance. Il permet de rattraper une partie de la régénération nécessaire.

VNF ne peut pas assurer qu'il n'y aura plus d'avarie sur ses ouvrages dans le futur, le risque zéro n'existant pas. Toutefois, VNF assure mettre tout en œuvre pour anticiper et mobiliser les équipes afin d'éviter ce type d'incident.

M. Fouquier s'étonne de ne pas voir inscrit dans le plan de relance les travaux sur la vanne-toit de la Brosse. Il indique également qu'E2F sera attentive à l'automatisation des écluses (téléconduite) notamment vis-à-vis des bajoyers inclinés.

VNF indique que les travaux sur la vanne-toit de la Brosse ne peuvent pas être inscrit dans le plan de relance au regard de l'avancement de l'opération et vis-à-vis de la date d'achèvement des travaux qui doit survenir avant 2023.

Concernant la téléconduite, M. Chevalier précise que toutes les écluses sont classées selon différentes catégories et pour chacune des solutions techniques adaptées sont à l'étude. Lors de l'avancement des phases conception, un travail avec les professionnels de la voie d'eau est envisagé.

M. Fouquier précise que la révision du RPP Seine a été lancée. Dans ce cadre, il souhaite savoir si le RPP de l'Yonne sera revu et si ce dernier prévoit d'intégrer les hauteurs de tirants d'eau et tirants d'air pour ne pas revivre la situation du pont à Pont/Yonne.

Inclus au sein du RPPi « Seine-Yonne », la DTCB prendra l'attache de la Direction Territoriale Bassin de la Seine.

Interrogé sur la problématique de Pont/Yonne, VNF précise qu'un courrier faisant mention d'une proposition financière importante été transmis au Conseil Départemental de l'Yonne pour engager les travaux de rehaussement du pont. A ce jour, une réponse de leur part est attendue.

E2F indique qu'en cas d'absence de réponse favorable de la part du Conseil Départemental de l'Yonne, ils continueront à alerter les autorités voire la presse.

M. Cossiaux ne voit pas inscrit au plan de relance les fuites importantes de certains biefs, les travaux de dragages (PGPOD) et les pompes à Briare (difficulté de pomper quand la Loire est trop basse).

M. Rottiers précise que les professionnels connaissent une grande lassitude vis-à-vis du dossier PGPOD sur le secteur du canal du Loing et de Briare et fait part de son sentiment d'exception de la DTCB sur ce sujet au sein de VNF. Ce dossier doit être traité de façon urgente si on ne veut pas exaspérer encore plus la profession.

Les travaux dit de « régénération » sont bien inscrits au titre du « Plan de Relance » et comprennent bien dans ce cadre des travaux sur des biefs fuyards.

L'ensemble des travaux sur les conduites ont été réalisées. L'usine élévatoire fonctionne à ce jour.

Enfin, VNF rappelle que les dossiers de dragage sont des dossiers qui se complexifient de plus en plus. Aujourd'hui, un dossier d'autorisation environnemental est demandé (avec enquête publique, inventaires faunes/flore...). Des compléments d'étude sont nécessaires pour répondre à la législation en vigueur. Une validation des dossiers à l'horizon 2022 est envisagée. Par ailleurs, il existe une problématique liée à l'évacuation des sédiments car il n'existe pas de filière à proximité sur le périmètre de la DTCB.

Ne pas hésiter à signaler les atterrissements ou difficultés de naviguer via l'adresse mail : sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr

M. Bairstow partage l'avis de M. Rottier notamment sur la question du dragage. Il demande d'une part, s'il serait possible d'avoir une vision exhaustive des travaux d'entretien du réseau (volume de sédiments dragués, zonage faucardé, linéaire de palplanches battues, travaux sur écluses, ...) et d'autre part avoir un suivi des réponses apportées aux questions posées lors des CLUs.

VNF réfléchira à une présentation plus complète des travaux sur la DTCB comme a pu le faire d'autres directions territoriales. Quant au suivi des réponses apportées en CLU, la proposition est intéressante et mérite réflexion.

2) **Focus chantiers dimensionnant**

Cf diaporama

Rivière Yonne -Ecluse des Boisseaux : si aucun problème ne survient d'ici la fin des travaux, la réouverture pourra être envisagée pour le 1^{er} mai.

Canal du Centre –Bief et tranchée de Chagny : Réalisation de travaux supplémentaires par rapport au programme initial. Le remplissage devra se faire très lentement à raison de 5cm/jour. **Attention : une prolongation supplémentaire du chômage sera nécessaire sur le secteur du bief de Chagny (désordres complémentaires dans la tranchée, conditions météorologiques défavorables). A ce jour, la fin des travaux est envisagée au 18/04.**

Canal de Bourgogne - Barrage réservoir de Panthier : Projet en cours d'étude et de validation (année non définie).

Si les travaux devaient avoir lieu, ils impacteraient une saison entière de navigation (le barrage représente 30% des réserves du canal de Bourgogne). Des scénarios d'exploitation/navigation seront étudiés selon différents critères (hiver humide/sec, sécheresse estivale, ...) et seront partagés avec les usagers. Une présentation de scénarios est envisagée courant du 2nd semestre 2021.

Le scénario le plus défavorable sera certainement de fermer tout ou partie du versant Saône mais à l'heure actuelle une fermeture de l'ensemble du linéaire semble peu probable.

M. Bairstow demande si une concertation avec les usagers est prévue sur le sujet. VNF indique que cela sera prévu.

M. Bairstow précise également que les réservations des péniches-hôtels se font à N+2. L'année des travaux, il risque d'y avoir un report important sur la Saône.

La Direction Territoriale Rhône Saône (gestionnaire de la Saône) sera donc à intégrer dans la concertation.

Canal Latéral à la Loire –Pont-canal de Briare : E2F demande à ce que la navigation ne soit pas totalement interrompue pendant les travaux mais que des passages puissent avoir lieu (en fin de journée ou entre 12H et 14 H quand la barge de chantier est à l'arrêt).

Dans le cadre des études en cours, VNF va étudier les possibilités pour éviter une interruption totale de la navigation.

III) Chômages

1) Bilan des travaux réalisés en 2020 et début 2021

Cf diaporama

2) Modifications en 2021

Cf diaporama

E2F considère que la fermeture pour travaux sur le Canal du Centre est beaucoup trop importante avec 4 mois au total d'arrêt entre 2021/2022 (1^{er} novembre 2021 au 27 février 2022) et demande à ce que les travaux prévus soient exécutés plus rapidement, à l'instar de ceux réalisés sur la Seine avec des chantiers de nuit.

La fermeture aura lieu en période hivernale, en conséquent peu d'usagers seront impactés, précise Alexis Clariond. La réduction du temps des travaux et ses conséquences financières notamment ne sont pas justifiées au regard de l'impact engendré sur la navigation.

3) Programmation en 2022

Cf diaporama

Pour ses besoins de transit en fin de saison, European Waterways demande à ce que sur le secteur 601-602, entre l'écluse de la Chainette et Villeneuve-sur-Yonne, la navigation puisse être restreinte la dernière semaine d'octobre et non pas interrompue comme affiché.

VNF précise que les travaux nécessitent 6 semaines d'interruption totale et que la durée est incompressible.

IV) Sujets divers

1) Inventaire signalisation fluviale

Cf diaporama

Merci de bien vouloir signaler des secteurs, sur lesquels il serait important de positionner de la signalétique de façon prioritaire : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr

2) Actualités Faucardage

Cf diaporama

3) Formation IdéalCO

IdéalCo, la plateforme collaborative de la sphère publique, propose un cycle de web conférences sur le tourisme fluvial, en partenariat avec Voies navigables de France.

- Jeudi 11 mars, de 14h à 16h : **Les retombées économiques du tourisme fluvial.**
Inscription via le lien ci-contre : [Les retombées économiques du tourisme fluvial en France | idéalCO](#)
- Jeudi 8 avril, de 14h à 16h : **Les attentes des clientèles du tourisme fluvial.** Inscription via le lien ci-contre : [Les attentes des clientèles du tourisme fluvial | idéalCO](#)
- Jeudi 20 mai, de 14h à 16h : **La place du tourisme fluvial dans l'offre « tourisme – loisirs » d'une collectivité.** Inscription via le lien ci-contre : [La place du tourisme fluvial dans l'offre « tourisme – loisirs » d'une collectivité | idéalCO](#)
- Jeudi 17 juin, de 14h à 16h : **Les infrastructures de demain du tourisme fluvial.**
Inscription via le lien ci-contre : [Les infrastructures de demain du tourisme fluvial | idéalCO](#)

A noter : la prochaine CLU aura lieu courant octobre/novembre 2021, la date sera communiquée ultérieurement.